



L'accueil

Le secrétariat du C.M.P.P. vous accueille du lundi au jeudi de 8H à 16H, et le vendredi selon les antennes.



L'accompagnement

Conformément à la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, chaque établissement assure aux usagers un accompagnement individualisé.

Notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place d'un **Projet Individuel d'Accompagnement**, en lien avec nos partenaires.

La démarche d'un projet personnalisé respectueux des attentes de la personne nécessite plusieurs phases :

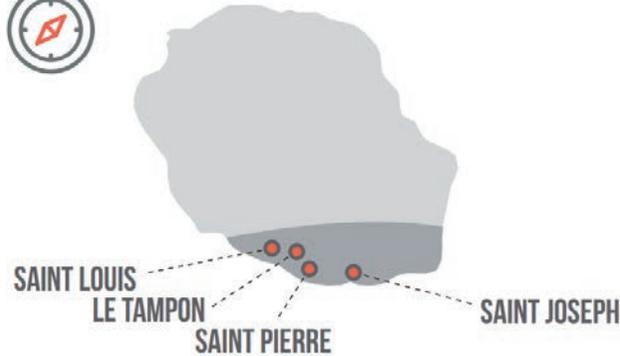
- Recueil des attentes de la famille
- Consultations médicales
- Bilans pluridisciplinaires
- Synthèses



Nos partenaires

Pour promouvoir un **projet d'accompagnement global** et favoriser **une continuité de parcours**, le CMPP travaille en coopération avec de nombreux partenaires :

- La MDPH, l'Éducation Nationale, le CHU, Les médecins et les professionnels libéraux ;
- Les autres établissements médico-sociaux
- Les Groupements d'Unité Territoriale et les services de la justice ainsi que les mairies et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ;
- Les associations sportives, culturelles et de loisirs.



C.M.P.P. Saint-Louis

3 rue Marius et Ary Leblond
97450 SAINT LOUIS

02 62 91 94 94

C.M.P.P. Saint-Pierre

43 rue du four à chaux
97410 SAINT PIERRE

02 62 25 25 81

C.M.P.P. Saint-Joseph

22 rue du Maréchal Leclerc
97480 SAINT JOSEPH

02 62 91 82 00

C.M.P.P. Tampon

106bis rue Martinel Lassays
97430 LE TAMPON

02 62 91 83 80



accueil.cmpp@favron.org

+ d'infos sur :
www.favron.org

Pôle
Séquentiel et
Ambulatoire



C.M.P.P.

Centre Médico-Psycho Pédagogique



Accueillir
Accompagner
Soutenir



Présentation

Le CMPP est un service du Pôle Séquentiel et Ambulatoire de la Fondation Père FAVRON.

Le CMPP accueille des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant des difficultés d'apprentissage.

L'accompagnement au CMPP comprend plusieurs étapes.

Dans un premier temps, l'équipe pluridisciplinaire du CMPP **évalue les compétences de votre enfant**.

Dans un deuxième temps, et si nécessaire, un accompagnement spécialisé peut être mis en œuvre afin de **développer et valoriser son potentiel**, en lui apportant des outils et des stratégies d'apprentissage.

Les interventions auprès de l'enfant sont organisées autour de son **Projet Individuel d'Accompagnement**, établi avec la famille.



Les missions

Les CMPP assurent une fonction d'**accueil**, de **conseils** et de **soins** auprès des enfants et de leur famille

Evaluation

L'évaluation des troubles des apprentissages et du langage de l'enfant vise à mettre en place, si nécessaire, un projet individualisé d'accompagnement en collaboration avec les parents et l'enfant.



Rééducation

La rééducation permet de développer le potentiel de l'enfant, en lui apportant des outils et des stratégies face à ses difficultés et en lui donnant confiance en lui.



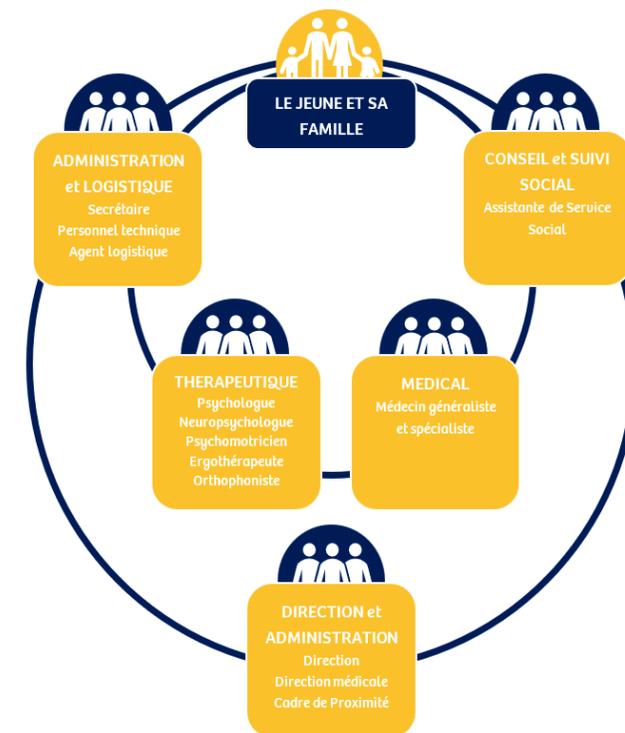
Adaptation des aides à l'apprentissages

Le parcours de l'enfant se fait en co-construction avec la famille et en lien étroit avec le milieu scolaire.



L'équipe

Au CMPP, vous rencontrerez une **équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés**, garantissant la qualité de l'accompagnement



Une équipe à votre service pour **vous soutenir et vous accompagner** dans toutes vos démarches.